



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE

MODIFICATIF DE L'APM N°21/3003

POLICE MUNICIPALE

PL/CB
APM 24/0114

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L.2122-28, L. 2211-1, L.2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, Cinquième Adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-7, R.411-8, R.411-25, R.415-6, R.417-10 et suivants du Code la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes (livre I - 1ère à 7ème parties),

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route rue Combes de Mons et Impasse Barthélémy Gautier,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'article 3 de l'arrêté municipal APM N°21/3003 en date du 03 décembre 2021 est modifié comme suit :

- le panneau « stop » implanté rue Combes de Mons à l'angle de l'impasse Barthélémy Gautier est supprimé.

ARTICLE 2 : Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 : Les dispositions précitées feront l'objet d'une signalisation ainsi que d'une matérialisation au sol adaptées conformes à l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, qui seront mises en place et maintenues par les services techniques de la ville.

ARTICLE 4 : Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 19 janvier 2024

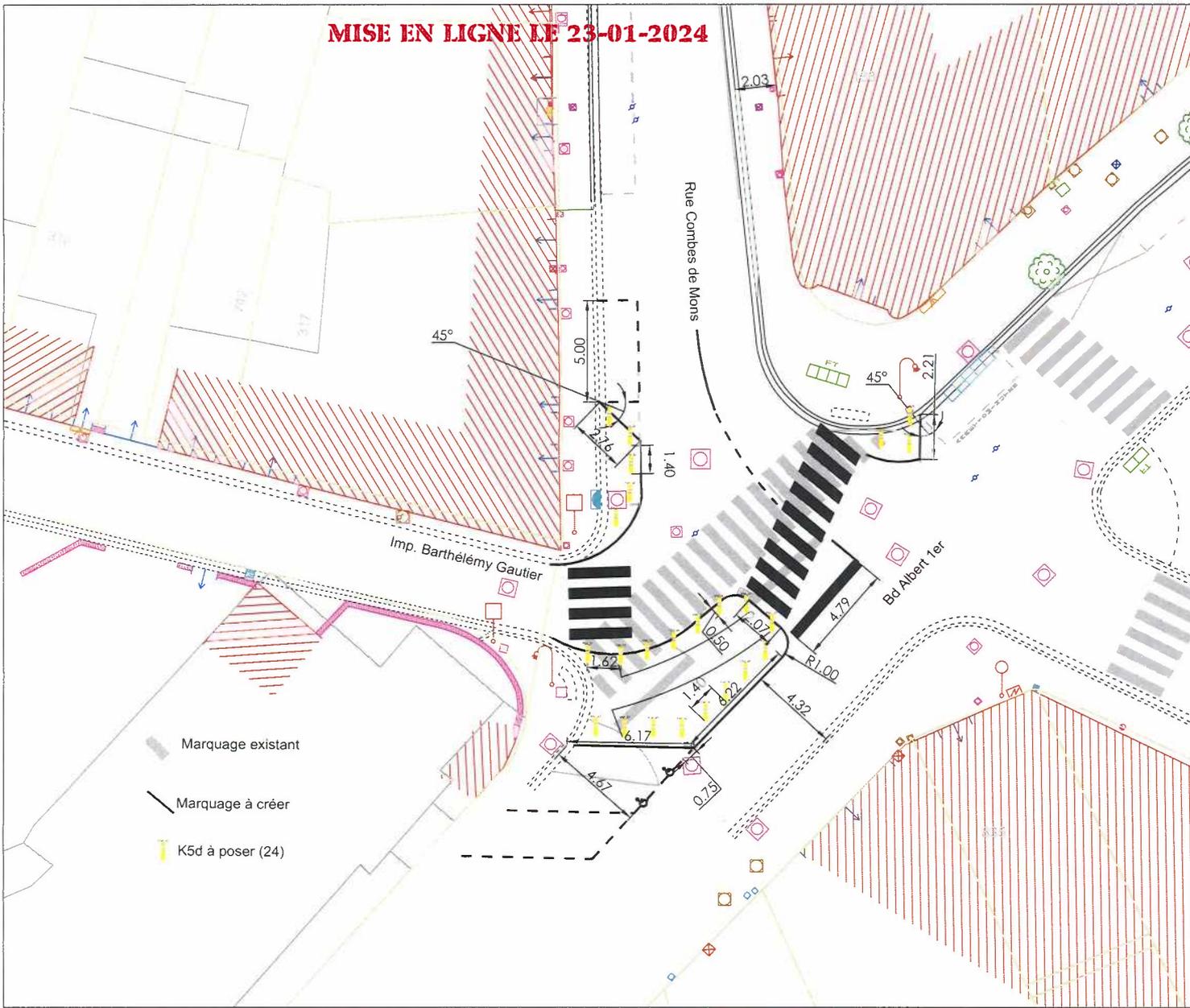
*Pour le Maire,
et par délégation
Le Cinquième Adjoint,*

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 janvier 2024



Philippe CUSSAC

MISE EN LIGNE LE 23-01-2024



VILLE DE ROYAN



Bureau d'Etudes
Services Techniques
Mairie de Royan

26 rue Henri Dunant - 17200 Royan - Tel : 05 46 22 39 14



Carrefour provisoire Combes de Mons/Albert 1er

TEXTE

Dessinateur : SB

Date : 18/10/2023

Echelle : 1/200

Format A3

Fichier : Y:\VOIRIE\BE VRD PROJETS\COMBES DE MONS (RUE